



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE



UNION-DISCIPLINE-TRAVAIL

PRE | **Projet de Paiement des Réductions d'Émissions autour du Parc National de Taï**

Financement Groupe Banque Mondiale (P170309)

****COMMUNIQUÉ DE PRESSE****

Extension de la période de l'appel à manifestation d'Interet (ami) du projet de Paiement des Réductions d'Émissions autour du parc national de Taï (PRE)

Le projet de Paiement des Réductions d'Émissions autour du Parc national de Taï (PRE) annonce officiellement le report de la date de clôture de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour le recensement de ses bénéficiaires. Initialement fixée au 13 mars 2024, cette date est désormais repoussée de trois (3) mois, soit jusqu'au 13 juin 2024. Cette décision a été prise dans le but de donner plus de temps aux candidats potentiels pour préparer et soumettre leurs inscriptions.

À PROPOS DE L'AMI DU PROJET PRE

Le Projet de Paiement des Réductions d'Émissions autour du Parc national de Taï (PRE) est mis en œuvre dans le cadre de la phase de paiement basé sur les résultats du mécanisme REDD+. Son objectif principal est de récompenser les initiatives des parties prenantes opérant dans les régions de Cavally, Guémon, Gbôklè, Nawa, et San-Pédro ayant contribué à réduire les émissions de gaz à effet de serre résultant de la diminution de la déforestation et de la dégradation des forêts. Ceci à travers des paiements directs aux acteurs locaux intervenant dans l'agroforesterie, le reboisement et la conservation forestière.

À cet effet, les personnes ou entités (ONG, groupements, associations et coopératives) désireuses d'intégrer la liste des bénéficiaires du PRE doivent se faire recenser suivant les deux possibilités ci-après :

- 1- Inscription directe sur la plateforme de recensement des bénéficiaires. La plateforme est accessible à l'adresse : www.projetpre.ci ;
- 2- Inscription sur la plateforme par le biais d'une des représentations de l'Administration publique et des Collectivités territoriales :
 - Directions régionales et départementales du : MINEDDTE, du MINEF, du MEMINADERPV ;
 - Structures d'encadrement agricole et forestier : ANADER, Conseil du Café-Cacao, SODEFOR et OIPR ;
 - Préfectures, sous-préfectures et conseils régionaux des cinq (05) régions du projet.

CONTACT

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Projet PRE au 07 99 99 28 21 / 05 94 94 47 47 ou par courrier électronique à pre.ami@reddplus.ci